

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
20 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 173

présenté par  
M. de Rocca Serra

-----

**ARTICLE 12**

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de coordination avec l'amendement précédent dit de « péréquation » se justifie par le fait d'avoir intégré la péréquation interprofessionnelle dans les critères déterminants du tarif.